

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC POUR IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DE SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION

→ UN TERRITOIRE PLURIEL À LA CONFLUENCE DE HUIT ENTITÉS PAYSAGÈRES

Le premier volet du diagnostic souligne la valeur de **la diversité paysagère du territoire**, à travers des ambiances de plaines agricoles et de vallées humides.

Les différentes unités paysagères, entre ruralité et urbanité, plateaux et vallées, génèrent des identités locales fortes et un sentiment d'**appartenance** des habitants au territoire.

Celui-ci est structuré autour de **pôles différenciés** et d'un fonctionnement inter-bassin rendu complexe par la topographie des lieux et le maillage viaire.

→ UN TERRITOIRE AU COEUR DU CORRIDOR DE DÉVELOPPEMENT « AXE SEINE », À LA TRAJECTOIRE ATYPIQUE

Le second volet du diagnostic traduit l'imbrication du territoire dans un **système urbain interrégional**, rythmé notamment par :

- des **moteurs historiques** de développement économique aux débouchés **mondialisés** ;
- un marché de l'emploi et résidentiel intégré dans un **contexte de flux grandissants** ;
- un **réseau d'infrastructures magistrales** orienté selon l'axe Seine.

La capacité d'attractivité du bassin d'emplois du territoire se confirme par la présence de **migrations domicile/travail**. On recense néanmoins une perte d'**attractivité** récente, qui se traduit par une diminution du nombre d'emplois.

L'économie se **tertiarise** progressivement en lien avec les emplois de services, en particulier au niveau l'axe Seine. Néanmoins, la tradition industrielle reste ancrée au territoire.

→ DYNAMIQUES TERRITORIALES INTERNES

Enfin, le diagnostic s'est attaché à décrire les évolutions de la **démographie du territoire**, dont la **mutation** se traduit par un ralentissement de l'attractivité des vallées au profit d'une urbanisation des plateaux. Un vieillissement de la population est observé sur tout le territoire.

L'économie de SNA demeure marquée par le poids de ses activités productives avec les secteurs **agricole, industriel et de la construction**, qui représentent près du tiers des **26 000 emplois locaux**. La présence d'industries de pointe conforte le positionnement historique du territoire dans le domaine de **l'aéronautique et de l'espace** avec la présence de grands groupes internationaux.

Sur le plan agricole, le bon potentiel agronomique des terres de la plaine de la Madrie et du Vexin a permis la spécialisation dans des productions locales pour les **céréales et cultures industrielles** (lin, betterave).

Enfin, le tourisme constitue également un volet d'activités important. Avec le **site de Giverny**, la fréquentation touristique de SNA apparaît **remarquable** (630 000 visiteurs/an) et constituée d'une clientèle **nationale et internationale**.



Un bassin de population entre l'Île-de-France et le Grand-Ouest

Le territoire se situe entre les régions de la façade maritime et l'Île-de-France. On constate l'arrivée de nouveaux habitants principalement depuis celle-ci, et des départs en direction de l'ouest.

La population se répartit dans 61 communes. Néanmoins, deux habitants sur trois vivent dans les 4 pôles urbains : Pacy-sur-Eure, Les Andelys, Saint-Marcel / Vernon, Vexin-sur-Epte.



Une croissance résidentielle ralentie

L'augmentation du nombre de logements sur le territoire s'est accompagnée d'un phénomène de hausse de logements vacants et de perte d'attractivité des centres-bourgs.

Ces phénomènes questionnent la durabilité de la présence des services, équipements, commerces dans les centres historiques.



Un positionnement géographique favorable aux dynamiques économiques

Historiquement, les dynamiques économiques sont portées par les vallées (Seine, Eure). Elles présentent des fonctions économiques liées au transport fluvial et à la force motrice de l'eau. Les espaces du territoire ont développé des spécificités économiques propres :

- le Vexin se caractérise par une activité agricole, bâtiment / travaux publics et services,
- la vallée de l'Eure présente des fonctions économiques de distribution, de transport,
- la vallée de la Seine se caractérise par la conception-recherche, la gestion, la culture et les loisirs,
- le Vexin-Les Andelys par des fonctions de fabrication.

Aujourd'hui, les infrastructures de mobilité, telles que l'A13, offrent des opportunités pour le développement économique futur (Normandie Parc).



Une offre touristique reconnue et offrant des retombées directes pour le territoire

L'identité touristique du territoire est marquée par les trois sites d'appel : le Musée des Impressionnistes, la maison et le jardin de Claude Monet à Giverny, ainsi que Château Gaillard aux Andelys. L'attractivité touristique s'exerce sur un bassin d'échelle régionale et mondiale.

Les vallées sont un atout par les pratiques liées à l'eau (croisières, kayak, etc.) et de randonnées (vélo, pedestre, etc). De plus, le développement des haltes fluviales de Vernon permettra de mieux bénéficier du développement des croisières sur la Seine.



Un territoire à la confluence de plusieurs grandes entités paysagères

Le territoire présente une diversité d'ambiances paysagères (plateaux ondulés et ouverts, les vallées de l'Eure, de la Seine, les plateaux agricoles, les coteaux boisés, etc).

Le territoire de Seine Normandie Agglomération compte de nombreux éléments patrimoniaux remarquables reconnus au titre des Monuments Historiques (le moulin de Fourges, la vallée de l'Epte, Château Gaillard, etc) ou vernaculaires (lavoirs, moulins, etc).



Un développement urbain face à de nombreux défis environnementaux

En plus de disposer d'un patrimoine naturel riche, à préserver et à valoriser, le développement du territoire nécessite de répondre à plusieurs enjeux importants :

- maîtriser l'exposition aux risques technologiques et naturels,
- relever le défi énergétique en associant la diminution de la consommation à l'augmentation de la production locale,
- diminuer la dépendance alimentaire par le développement de productions de proximité (maraîchage, élevage, etc).



S'informer et participer au SCoT



Des **observations écrites** pourront être transmises au fur et à mesure de la procédure par voie postale.



Un **registre de concertation** mis à disposition dans toutes les mairies du territoire et au siège de la communauté d'agglomération.



Des **réunions publiques** seront organisées dès le PADD et **des panneaux de présentation** seront réalisés.



Des articles et la mise en ligne de documents sur **www.sna27.fr**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Seine Normandie Agglomération
2, rue de la Mare à Jouy 27 120 Douains

Tél : 02 32 53 50 03
Site internet : www.sna27.fr

Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION